

# COMMUNIQUÉ

## DE PRESSE



Orléans, le 27 janvier 2023

### *France Travail*

## **Le Département du Loiret et Pôle Emploi renforcent leur partenariat en vue de la réforme**

**En raison de la future organisation de Pôle emploi prévue en 2024 sous le nom « France Travail », le Département du Loiret et Pôle Emploi renouvellent leurs conventions de partenariat dans le but de concrétiser cette transition, de poursuivre leur coopération sur l'accompagnement des usagers, en facilitant le partage de leurs données.**

Depuis 2016, les compétences respectives des travailleurs sociaux du Département et des conseillers dédiés de Pôle emploi sont déjà mises en commun pour un accompagnement global des usagers, chacun dans son cœur de métier : sur la recherche d'emploi-formation pour Pôle emploi, et le social pour les services départementaux. Sur la période 2021-2022, 823 demandeurs d'emploi, dont 57 % de bénéficiaires du RSA ont bénéficié d'un suivi sur les deux volets dans le cadre de ce partenariat : recherche d'emploi et freins socio-professionnels.

Par ailleurs, la nouvelle convention prévoit l'évolution des outils informatiques permettant aux agents du Département de mieux mobiliser les offres d'emploi recueillies par Pôle Emploi ou de réaliser des mises en contact candidat/employeur. L'échange de données et l'adhésion du Département au dossier unique du demandeur d'emploi sont prévus pour une meilleure coordination et répartition des tâches dans le suivi des bénéficiaires du RSA.

### **Le Loiret, territoire pilote de France Travail, réforme de l'accompagnement vers l'emploi**

Le Département du Loiret expérimentera en 2023 la réforme de l'accompagnement des allocataires du Revenu de Solidarité Active, dans la lignée des solutions innovantes déjà mises en œuvre au bénéfice de l'insertion durable des Loirétains les plus éloignés de l'emploi : le dispositif 3 mois pour 1 job, l'insertion par l'activité économique, les aides à la mobilité, etc.

Elle prévoit pour les bénéficiaires un accompagnement renforcé et l'engagement en contrepartie à effectuer quinze à vingt heures d'activités hebdomadaires, comprenant toutes les démarches pour lever les freins qui empêchent la personne de travailler : se former, se faire soigner, s'inscrire au permis de conduire, se faire aider par un référent, etc.

C'est plus particulièrement le bassin d'emploi du Montargois qui fera l'objet de cette mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'insertion et de l'emploi, pour mieux répondre aux besoins des demandeurs d'emploi concernés (près de 2500 sur les 4000 allocataires de ce territoire), et des entreprises qui peinent à recruter.

Retrouvez toutes **les actualités du Département** sur [www.loiret.fr/presse](http://www.loiret.fr/presse)

### **CONTACT PRESSE**

**Elie Poupin**

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

[elie.poupin@loiret.fr](mailto:elie.poupin@loiret.fr)